



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI, 16 DÉCEMBRE 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi, 16 décembre 2015, à 19 h, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Étaient aussi présentes : M^e Sonia Desaulniers, directrice générale et greffière adjointe
M^{me} Marie-Claude Loyer, trésorière

La greffière adjointe fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 2 décembre 2015, vers 9 h, la soussignée, greffière adjointe, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015 À 19 H, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Moment de réflexion

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2015-XXX)
- 2° Période de questions – demande des personnes dans la salle (règlements n^{os} 2 et 59);
- 3° Adoption des prévisions budgétaires 2016
- 4° Adoption du programme triennal 2016, 2017 et 2018

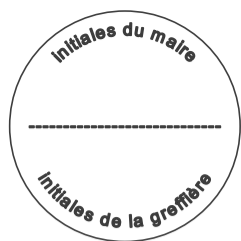
LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS, LORS DE CETTE SÉANCE, PORTENT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE LOUISEVILLE.

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 11^e jour du mois de décembre 2015

SONIA DESAULNIERS
GREFFIÈRE ADJOINTE



SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en mains propres le 14 décembre 2015
André Lamy	en mains propres le 14 décembre 2015
Jean-Pierre Gélinas	en mains propres le 14 décembre 2015
Charles Fréchette	en mains propres le 14 décembre 2015
Françoise Hogue Plante	en mains propres le 14 décembre 2015
Gilles A. Lessard	en mains propres le 14 décembre 2015
Murielle Bergeron Milette	en mains propres le 14 décembre 2015

2015-525

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du mercredi, 16 décembre 2015 à 19 h tel que présenté.

2015-526

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans le journal L'Écho de Maskinongé du mercredi 2 décembre 2015 mentionnant que le budget sera adopté, le mercredi, 16 décembre 2015 à 19 h;

CONSIDÉRANT que le maire et la trésorière ont donné les grandes lignes des prévisions budgétaires 2016;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2016 s'élèvent à 10 866 142 \$;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter, par résolution, le rapport détaillé des composantes du budget 2016;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ LAMY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget 2016 des revenus et dépenses au montant de 10 866 142 \$ et que copie des composantes du budget 2016 soit **annexée** au présent procès-verbal.

2015-527

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2016, 2017 et 2018

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville doit adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018;

CONSIDÉRANT que le maire a donné les explications concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018;

POUR CES MOTIFS,



IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES FRÉCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil approuvent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 et que copie du document soit **annexée** au présent procès-verbal.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 19 h 45.

YVON DESHAIES
MAIRE

SONIA DESAULNIERS
GREFFIÈRE ADJOINTE